



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 2021\_17402\_0060

---

A Marseille, le 25/08/2021

**Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements de la Ville de Marseille**

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les Accueils collectifs de mineurs de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements de la Ville de Marseille**

**RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**

**Question 1, posée le 24/08/2021 :**

Bonjour, pouvez-vous pour chaque ACM nous communiquer le nombre de repas par jour, ainsi que le nombre de jours d'ouverture de chaque structure svp? Avez-vous un effectif estimatif du nombre de pique-nique annuel? Merci

**Réponse 1, transmise le 25/08/2021 :**

Le Pouvoir Adjudicateur n'est pas en mesure de communiquer ces chiffres qui sont aléatoires, car ils dépendent du nombre d'inscription et de la programmation des animations prévues par les responsables de structures.

**Question 2, posée le 24/08/2021 :**

Bonjour, la loi EGALIM entre en vigueur au 1er Janvier 2022 et demande l'intégration de 50% de produits SIQO dont 20% minimum de produits bio dans les menus. Confirmez-vous que nous devons répondre en adéquation avec cette loi? Merci

**Réponse 2, transmise le 25/08/2021:**

Oui, les offres devront être en adéquation avec cette loi